

Atelier Agosta
3, Cours Louis Blanc
83610 COLLOBRIERES

Association N° 0833051362
www.atelier-agosta.fr

SALON D'HIVER DES PETITS FORMATS

Samedi 8 au Dimanche 23 Décembre 2018

Madame, Monsieur,

L'Association des Artistes et Créateurs de Collobrières (A.A.C.C.) organise son premier concours de peinture sur petit format.

Nous serons heureux de vous accueillir si vous désirez exposer vos œuvres originales.

Pour cette première édition, nous avons choisi de solliciter des Associations oeuvrant dans le domaine artistique sur les communes d'Ollioules, Solliès Pont, Pierrefeu, Cuers, La Londe, Carnoules, Le Revest, Collobrières, à charge pour elles de diffuser l'information auprès de leurs membres.

Vous trouverez ci-dessous le règlement de cette manifestation ainsi que **le bulletin de participation à nous retourner par courrier postal avant le 30 novembre 2018.**

Vous voudrez bien noter qu'en raison du nombre limité de places, la clôture des inscriptions se fera sans préavis ; les premiers courriers reçus (date de la poste faisant foi) seront les premiers retenus.

Pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions de visiter notre site internet : <http://www.atelier-agosta.com/salon-hiver-petits-formats-2018>

Ou nous contacter :

- par courrier : Atelier Agosta - 3, Cours Louis Blanc - 83610 Collobrières
- par téléphone : Secrétariat au 06 47 39 13 22
- par mail : contact@atelier-agosta.fr

Recevez nos cordiales salutations.

Le Président :



Yves EUVREMER



REGLEMENT

L'exposition est ouverte aux Artistes pour leurs propres œuvres originales.

Les artistes sont invités à présenter de 1 à 4 œuvres , sujet libre, encadrée(s) ou non , sur tout support dont le format maximum est fixé à 35 cm x 27cm. Tout format supérieur à celui-ci ne sera pas accepté.

Les artistes devront préciser sur le Bulletin d'inscription le nombre de tableaux qu'ils souhaitent présenter.

L'AACC se réserve cependant le droit de réduire ce nombre , en concertation avec les artistes inscrits, en cas d'une très grande affluence de participants.

L'accueil des participants se fera à l'Atelier AGOSTA de 9h à 11h30 le Samedi 8 Décembre.

L'accrochage des œuvres sera pris en charge par les membres de notre association. Pour faciliter ce travail , les œuvres doivent être équipées au verso de pitons et cordons .

Le nom de l'artiste et le titre devront être inscrits au dos de chaque œuvre. En revanche , les œuvres devant être soumises anonymement aux membres du jury , **elles ne devront pas être signées sur leur face visible.**

- Le jury sera composé de 5 à 6 personnes présidant une partie des associations engagées dans ce projet.

- 3 prix seront attribués par le jury sous forme de bons d'achat auprès du magasin Charlemagne à Toulon :

- 1er prix : 100€

- 2ème prix : 75€

- 3 ème prix : 50€

- Un 4 ème prix sera attribué par L'AACC : 1 semaine d'exposition offerte à L'Atelier Agosta au cours de l'année 2019 .

- Les artistes primés en 2018 ne pourront pas participer au Salon des Petits Formats 2019.

- **Une participation de 10 €** est à régler au moment de l'inscription (par chèque à l'ordre de A.A.C.C.).

En cas d'annulation du fait de l'exposant cette somme ne sera pas remboursée.

- Pendant toute la durée de l'exposition , des permanences journalières seront organisées,

- chaque exposant devant s'inscrire pour une journée ou demi-journée sur un calendrier

- des permanences qui lui sera présenté lors de son accueil le samedi 8 déc.

- L'A.A.C.C. assurera la diffusion de l'information, par voie de presse, affichage, bulletin municipal etc. ainsi que la couverture médiatique de la manifestation.

- En aucune façon la responsabilité de l'A.A.C.C. ne pourra être mise en cause par les exposants en cas de vol, dégradation, ou de tout autre incident survenu pendant la manifestation. L'exposant s'engage à exposer ses œuvres à ses risques et périls et, en cas de sinistre, à renoncer à intenter à l'encontre des organisateurs tout recours pour quelque cause que ce soit. Il s'engage également à obtenir de son assurance la même renonciation sans réserve.

- **Le vernissage** de l'exposition sera organisé par les membres de L'AACC et aura lieu

- le **Vendredi 14 décembre 2018 à 17h**

- L'exposition se terminera par la **remise des prix le Dimanche 23 décembre à 16 h** , suivie du décrochage des œuvres .

✂.....
Bulletin à retourner à : A.A.C.C. – Atelier AGOSTA – 3, Cours Louis Blanc - 83610 COLLOBRIERES

Nom : Prénom :

Tél. : Portable : Courriel :

Adresse:

Je participerai au Salon d'hiver des Petits Formats à Collobrières du 8 au 23 décembre 2018

et je souhaite exposertableaux .

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à m'y conformer. **Je joins un chèque de 10 euros à l'ordre de A.A.C.C. et une enveloppe 110 x 220 mm, timbrée, libellée à mes nom et adresse.**

Signature : (précédée de la mention « lu et approuvé »)